AVRIL 2008



Infos Soyaux

- SOSLTICE GRAND ANGOULÊME
- THÉÂTRES EN FÊTE : 14 EME FESTIVAL
- FLASH BACK SUR : UNE BELLE JOURNÉE D'AUTOMNE

DOSSIER :
Le nouveau conseil municipal



Le 9 mars dernier une large majorité des habitants de notre ville m'a renouvelé sa confiance.
C'est pour moi un grand honneur et j'en mesure toute la responsabilité.
Je me félicite de la forte adhésion de la population au projet de ville que je vous ai présenté.
Ce résultat signifie trois choses.
Notre bilan a été validé. Notre projet a été compris. Notre équipe doit continuer à rassembler tous les habitants.
Les choix que nous avons faits durant les 7 dernières années: politique de développement local, actions éducatives, accompagnement social, ont été les bons.
SOYAUX s'est transformée. SOYAUX a bougé. SOYAUX s'est développée.
Nos stratégies, notre méthode de proximité, la modernisation de nos services publics : tout cela a été reconnu.
Notre gestion rigoureuse nous autorise aujourd'hui à faire les choix budgétaires indispensables qui vont servir le projet sur lequel nous avons été élus. Un projet qui vise en premier lieu la vie quotidienne des habitants mais qui doit préparer l'avenir.
Développement durable, emploi, continuité éducative, parentalité, vieillissement de la population, santé, modes de garde, jeunesse, culture, mobilité, diversité, fragilités : voilà les enjeux autour desquels je veux rassembler toutes les forces vives de la commune.
Je veux que les habitants de cette ville soient mieux associés à la gestion de la ville. Ils le seront.
Il faut pour SOYAUX une nouvelle méthode de gouvernance.
J'ai souhaité que mon équipe soit largement renouvelée. Qu'elle représente tous les talents, toutes les compétences et tous les quartiers. Ce qui compte pour SOYAUX c'est la somme de toutes les volontés et de toutes les envies.
Je veux que mon équipe fasse entendre ses différences mais je veux aussi que mon équipe aille dans le même sens : celui du renouvellement urbain, de la rénovation sociale et de la réussite individuelle.
A celles et à ceux qui ont souhaité l'alternance à SOYAUX, je veux leur dire que les élus qui les représentent au sein du Conseil municipal auront toute leur place et que leurs avis seront écoutés dans un climat de dialogue et de respect.
Les défis qui nous attendent sont trop essentiels pour l'avenir de notre ville pour que nous ne puissions pas les relever tous ensemble.
Les défis ne me font pas peur. Ce qui me fait peur c'est l'absence de projet et le manque de détermination.
Vous savez dans la gestion d'une ville, il n'y a pas de hasard ni de fatalité. Il y a du courage et il y a de la volonté.
J'ai du courage et j'ai de la volonté.
Le Conseil municipal qui vient d'être installé est investi d'une formidable mission : celle de servir une ville au plus près des préoccupations de ses habitants.
Nous partageons tous cette envie de faire avancer SOYAUX sur le chemin du développement et de la croissance. Nous allons ensemble aménager et équiper la ville toute entière où chacun aura sa place.

Je veux que cette ville soit plus belle et plus solidaire.
La campagne électorale est terminée. Le travail commence !

François NEBOUT

MAIRIE DE SOYAUX
DE 9H À 17H
Permanence jusqu'à 19H
Tél. : 05 45 97 83 50
Fax : 05 45 69 73 84
e-mail : mairie@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr
235, avenue du Général De Gaulle

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
François Nebout

CONCEPTION ÉDITION PUBLICITÉ :
PLEIADE - Tél. 05 45 95 70 11
8, rue Henri IV
16000 ANGOULEME

CRÉDIT PHOTOS :
Mairie de Soyaux - Version Originale
K3 Production - Métaphore

TIRAGE :
5500 exemplaires
Dépôt légal N° 16.92.589

SOMMAIRE

Opération de Renouvellement Urbain

La convention ANRU a été signée le 7 janvier dernier avec comme partenaires : Logélia, la Ville d'Angoulême, SA Le Foyer, la Ville de Soyaux, la Caisse des Dépôts et Consignation, le Conseil Général, le Conseil Régional, La Foncière, l'OPAC, l'EPARECA (Etablissement Public National d'Aménagement et de Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux), l'ANRU (Agence Nationale de Renouvellement Urbain) et l'Etat (Préfet).

La **maison de l'ORU** est terminée et aménagée depuis mi-février. Elle abrite le PADS (Point d'Accès aux Droits Sociaux) et les permanences ORU assurées par la mairie et les partenaires sociaux.

L'**épicerie sociale** sera construite boulevard L. Blum à côté du centre de loisirs Gulliver.
Architecte retenu : Sophie Delaye. La commission technique, composée d'élus, des services municipaux, du CSCS FLEP et de l'architecte travaillent ensemble sur ce projet.
Dépôt du permis de construire : 2ème trimestre 2008.

L'**école P. Kergomard** sera agrandie pour accueillir une bibliothèque, un bureau de direction et un dortoir.
Architecte retenu : Cabinet Tectum.
Dépôt du permis de construire : 2ème trimestre 2008.

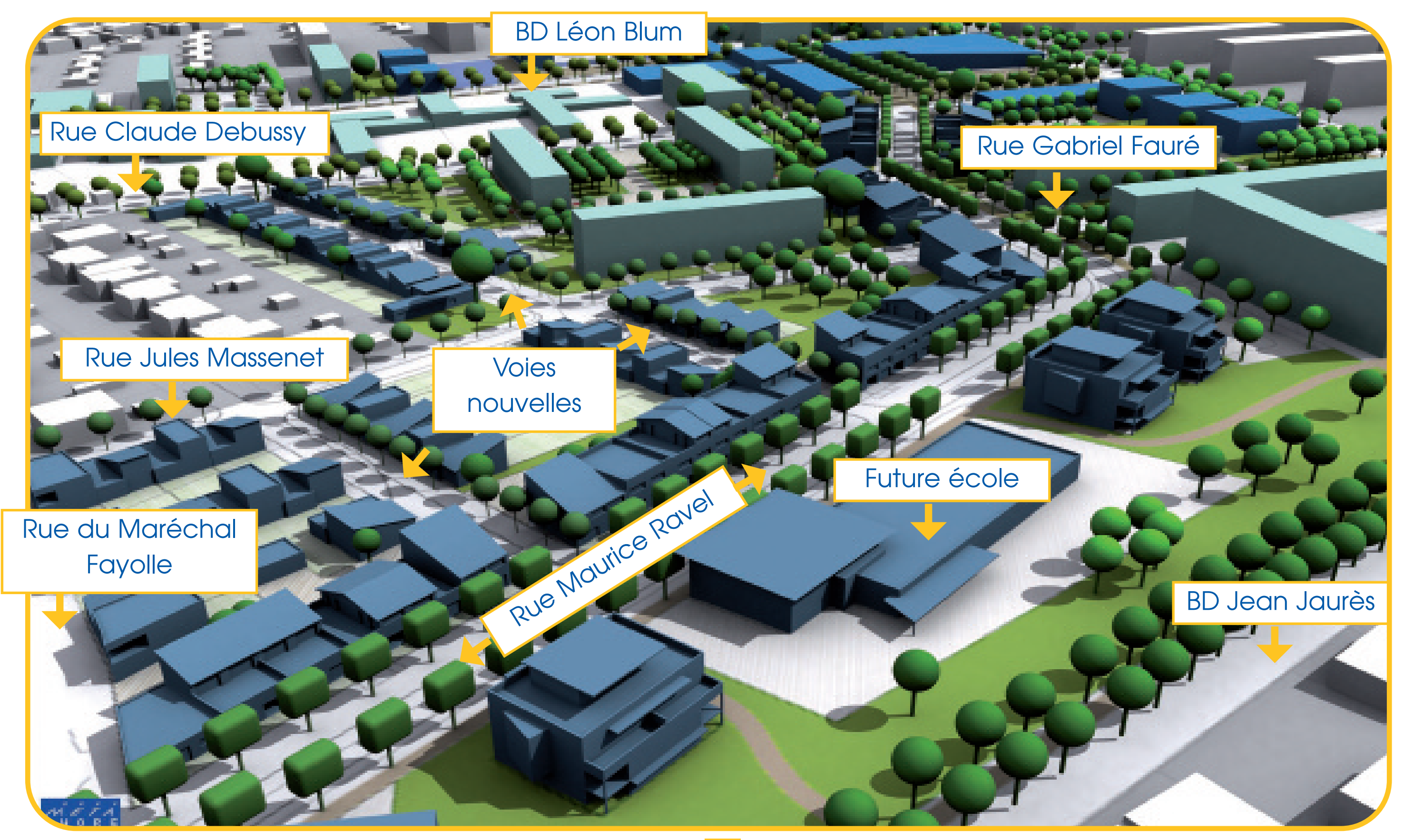
L'intérieur de l'**école C. Perrault** sera réaménagé et la salle de restauration agrandie pendant les vacances d'été.

La future école maternelle sera construite sur l'esplanade située entre la rue M. Ravel et le boulevard J. Jaurès.

Un comité de travail composé du maire, d'élus, de l'inspecteur d'académie, des personnels enseignants, municipaux et représentants des parents d'élèves et du cabinet d'architectes Bertrand et Genaud a été constitué pour la réalisation de ce projet.

Le bâtiment sera construit selon les normes HQE (Haute Qualité Environnementale), critères définis pour le développement durable (ex: implantation du bâtiment, matériaux utilisés, type de chauffage…).
Dépôt du permis de construire : 3ème trimestre 2008.

L'étude sur l'implantation des bâtiments dans le cadre de **l'aménagement de la place J. J. Rousseau** est terminée. Réalisée en partenariat avec la DDE, SA Le Foyer, la ComAGA, les services de la mairie et EPARECA, elle sera présentée prochainement aux commerçants du Centre Commercial du Champ de Manoeuvre.



Métaphore : Architectes, urbanistes, Paysagistes - Etude de Restructuration du secteur sud Ouest du champ de Manoeuvre à Soyaux - Comaga

Lancement de plusieurs marchés publics :

- Clôtures des ateliers municipaux et stades P. Fournier et B. Delage.
- Remplacement des menuiseries extérieures de l'annexe de l'école maternelle St Exupéry.
- Réparation et ravalement des façades de l'école élémentaire C. Freinet.
- Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'étude de diagnostic sur la faisabilité du futur aménagement pour l'école du bourg par l'architecte Didier Penaud.
- Agrandissement de l'école primaire J. Moulin par l'architecte Olivier Gouedo en collaboration avec les enseignants et les services municipaux.
  Dépôt du permis de construire : 2ème trimestre 2008.

Travaux de voirie en cours :

Rue du 11 novembre 1918 - Square Mouillefarine.
Rue de Frégeneuil au Bourg - Rue Marcel Pagnol.
Rue de la Dynamite - Rue des Grandes Pièces.
Impasse Pierre de Ronsard - Impasse de la Cigogne.
Route de Bussac - Rue de la Maison rouge.
Le Peux - Route du Peux - Rue d'Epagnac.

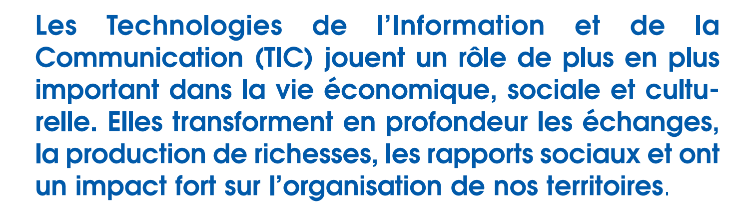
Modification de la circulation rue J. Cocteau :

Elle est désormais à double sens uniquement pour les bus de la STGA. Le sens interdit en direction du bld V. Auriol est maintenu pour les autres véhicules.

Durant les travaux de la rocade Est « Soyaux / Isle d'Espagnac » le chemin de randonnée n°5 qui va du Bourg à Antornac en passant par Montboulard est fermé.

SOLSTICE GRAND ANGOULEME :

L'Agglomération construit pour vous le Réseau SOLSTICE Très haut débit, de 2 à 100 MB/s


Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) jouent un rôle de plus en plus important dans la vie économique, sociale et culturelle. Elles transforment en profondeur les échanges, la production de richesses, les rapports sociaux et ont un impact fort sur l'organisation de nos territoires.

Soucieux de donner les moyens d'entrer définitivement dans la Société de l'Information aux habitants de son territoire, la ComAGA s'est engagée dans une action en faveur des TIC.

Pourquoi la ComAGA construit-elle un réseau de télécommunication à très haut débit ?

Notre agglomération a fait réaliser en 2003 et 2005 deux études sur les réseaux de télécommunication. Toutes deux ont montré une réelle insuffisance d'infrastructures sur le territoire et l'absence d'offres alternatives :

- le réseau existant ne couvrait pas l'ensemble du territoire et ne desservait pas en haut débit tous les habitants dans un délai raisonnable,
- la technologie offerte sur le réseau existant n'était pas homogène et ne proposait pas en tout point du territoire les derniers services offerts par les opérateurs,
- l'absence de concurrence ne permettait pas d'obtenir des coûts avantageux pour les utilisateurs.

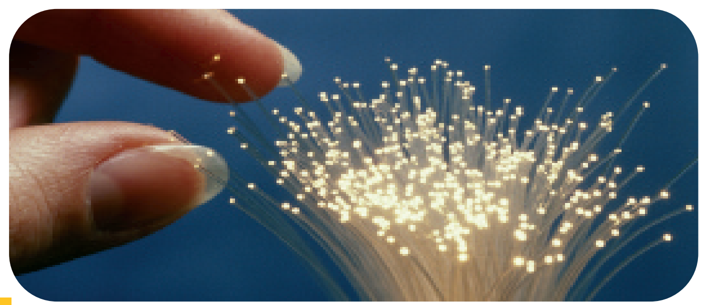
Quels sont les objectifs à atteindre ?

- éviter, en premier lieu, toute forme de fracture numérique (sociale, économique ou géographique),
- améliorer le développement et l'utilisation des TIC au quotidien (éducation, économie, administration, santé, etc.),
- assurer la concurrence entre fournisseurs d'accès, afin :
  - d'obtenir des prestations financièrement attractives pour les acteurs économiques, véritables leviers de l'innovation et de l'investissement,
  - d'accéder à des offres de dernières générations, de qualité et à forte valeur ajoutée,
  - de renforcer la compétitivité de l'agglomération d'Angoulême et accroître l'attractivité de nos territoires auprès des investisseurs.

Quels sont les avantages technologiques ?

- Le **réseau SOLSTICE de la ComAGA** permettra un accès dégroupé sur tout notre territoire à une technologie identique et performante : le « triple play » (la transmission de la voix, des données et de la vidéo).

Un particulier par sa seule ligne de téléphone recevra, bien entendu, le téléphone, l'Internet à haut débit mais aussi la télévision, des films ou des musiques à la demande … et tous les autres services qui seront développés par les opérateurs de télécommunications quels qu'ils soient.



Le débit sera de 2Mbits/secondes minimum par abonné, assuré par une couverture hertzienne Wimax (un puissant wifi), et jusqu'à 100 Mbits/s, délivrés par le réseau enterré Fibre optique.

Qui sera desservi ?

100 % de la population en wimax (utilisé en priorité pour les usagers non éligibles à l'ADSL).
Le réseau à très haut débit en fibre optique de 125 km desservira en priorité :

- les zones industrielles et zones d'activités commerciales,
- les collèges et lycées publics,
- les sites universitaires,
- les hôpitaux et cliniques,
- les sites publics (mairies, bibliothèques, collectivités locales, administrations d'Etat ...).

Quels sont les délais ?

Les travaux ont commencé au mois d'août 2007. Ils s'étendent rapidement sur le territoire. Les habitants bénéficieront ainsi de ces infrastructures à la mise en service du réseau, fin juin 2008.

Concrètement, comment cela se passe t-il ?

La ComAGA a confié la réalisation et l'exploitation du réseau à une entreprise par une procédure appelée « délégation de service public ». Il s'agit de la société SOLSTICE Grand Angoulême constituée par le groupement d'entreprises : COVAGE/SOGETREL.

Ce délégataire construit et exploitera le réseau à très haut débit. Il louera ces infrastructures aux fournisseurs d'accès qui le souhaitent (Club Internet, Free, AOL, opérateurs locaux, etc.) afin qu'ils puissent proposer leurs offres commerciales sur tout le territoire.

Sur la commune de Soyaux, les travaux de pose de la fibre optique sont en cours d'achèvement.

Pour tout renseignement relatif aux travaux :
SOLSTICE Grand Angoulême - 230 rue des Mesniers - 16710 Saint Yrieix sur Charente
Pour tout renseignement relatif aux offres commerciales : Contactez directement les opérateurs télécom
Plus d'infos : une plaquette d'information sur le réseau SOLSTICE est à la disposition du public à la mairie

Modification des horaires d'accueil de la mairie

Dans le cadre de la démarche d'amélioration de ses services en direction des usagers et dans l'optique d'obtenir une certification « Qualiville » les horaires d'ouverture des services municipaux ont été modifiés comme suit, depuis le 1er janvier 2008 :

- **l'accueil et le service état civil-élections (235, avenue du Gal de Gaulle) sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 17h sans interruption.**
- **le standard téléphonique (05 45 97 83 50) fonctionne désormais sur cette même amplitude horaire.**
- **les autres services municipaux vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.**
- **la permanence de l'accueil (235, avenue du Gal de Gaulle) est ouverte quotidiennement jusqu'à 19h.**

Nouvelles coordonnées téléphoniques du Pôle Enfance

5 bis rue du Parc

- **Accueil / Standard**
  05 45 97 39 74 - Catherine BASTOUL
- **Lieu d'Accueil Enfants Parents « Clair de lune »**
  05 45 97 39 70 - Sylvie GALY
- **Crèche familiale « Le coin des fripons »**
  05 45 97 39 71 - Françoise POIRIER
- **Relais Assistants Maternels**
  05 45 97 39 73 - Chantal BONNET
- **Lieu passerelle**
  05 45 97 39 70 - Sylvie GALY
- **Centre de loisirs maternel**
  05 45 97 39 75 - Stéphanie TOURNEUR

Inscriptions scolaires et périscolaires

Mairie Annexe du Champ de Manoeuvre
Pôle Education Temps Libre
Centre Commercial - Bd Léon Blum
Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 13h - 16h30
Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile

- **Inscriptions à l'école maternelle :**
  du 21 avril au 30 mai
  Les enfants ayant atteint l'âge de 2 ans le jour de la rentrée peuvent être admis à l'école maternelle dans la limite des places disponibles.

- **Inscriptions à l'école élémentaire :**
  à partir du 21 avril
  Les enfants nés en 2002 doivent être inscrits pour la rentrée de septembre 2007 (cours préparatoire).

Inscriptions au concours des maisons, jardins et balcons fleuris jusqu'au 1er juillet 2008

Pôle Aménagement et Développement
Route du Peux - 05 45 97 83 50

Simplification des démarches administratives

Lors de la constitution d'un dossier de mariage, la présentation d'un certificat prénuptial par chacun des futurs époux n'est plus exigée, depuis le 20 décembre 2007.
(Loi N°2007-1787 relative à la simplification du droit)

Distribution des sacs d'ordures ménagères

sur présentation d'un justificatif de domicile
Vendredi 25 avril, 30 mai et 27 juin
13h - 18h

Déchetterie de l'Isle d'Espagnac
ZI n°3 « Brébonzat » - 05 45 69 30 70

Communiqué du comité de rédaction d'Infos Soyaux

La rédaction rappelle à ses lecteurs et aux annonceurs **qu'il n'existe qu'un seul magazine municipal, en l'occurrence « Infos Soyaux » et un seul guide municipal réalisés par la mairie de Soyaux.**

Ceci afin d'éviter d'éventuelles confusions avec toute autre publication à caractère privé. Ces deux documents sont distribués dans les boites aux lettres des habitants et disponibles dans les divers lieux d'accueil de la mairie.

Sachez que « **Infos Soyaux » est également consultable sur le site internet de la ville www.soyaux.fr,** en format pdf dans la rubrique « Vie municipale » ainsi que les **délibérations des conseils municipaux** dans cette même rubrique.

AVRIL

DU 14 AU 25 - EXPOSITION « PAYSAGES ET MARINES » GERMAIN DELIAS - *Salle des mariages*

16 - 14H30 - COMEDIE MUSICALE - "LE DESTIN DE SIMBA, LE ROI LION" par la Compagnie Arc en Ciel dans le cadre de la journée festive des personnes âgées - 8 € (06 84 15 29 60) - *Espace H. Matisse*

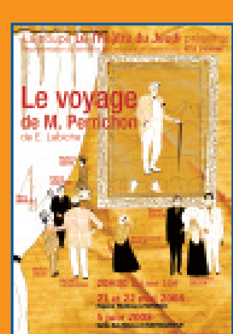
DU 25 AU 4 MAI - 14ÈME FESTIVAL DE THEATRES EN FETE - *Espace H. Matisse*

25 ET 26 - VENTE DE FLEURS ET JARDINIERES - Comité de quartier JJ Rousseau - (05 45 92 70 17)- *Place J.J. Rousseau*

26 - CONCOURS DE VELOS FLEURIS - Collectif des habitants de Soyaux (05 45 95 24 44/06 14 47 12 41)

17 - MARCHE DE NUIT - Amicale du Bourg - (05 45 38 32 48) *Bourg de Soyaux*

17 - 20H30 - LOTO - Production Cie Arc en Ciel - *Salle des Fêtes Mairie*



21 ET 22 - 20 H30 - THEATRE « LE VOYAGE DE M. PERRICHON » par l'association Le Théâtre du Jeudi - (05 45 94 12 85/06 75 42 63 53) en faveur de l'association Rêve d'enfant - 10€ *Espace H. Matisse*

24 - 20H30 - ET 25 - 14H30 - COMEDIE MUSICALE "LE DESTIN DE SIMBA, LE ROI LION" par la Compagnie Arc en Ciel en faveur de la lutte contre la mucoviscidose - Adultes : 11 €, moins de 12 ans : 8 € (06 84 15 29 60) - *Espace H. Matisse*

MAI

DU 5 AU 30 - EXPOSITION - « LES PEINTRES DES ANNÉES 70 » - Collection AcApA Artothèque - *Salle des mariages*

8 - VIDE GRENIER - Comité de quartier JJ Rousseau (05 45 92 70 17) - *Parc Allende*

10 - BAL FOLK - ASSOCIATION TOI EMOI
(05 45 63 95 25) GRATUIT
Espace H. Matisse

A voix basse

PROGRAMME :
- L'atelier vocal de Rouillac.
  Chef de choeur : Nathalie AUPY
- La chorale" A voix basse" de Soyaux et le groupe vocal de l'association Tera.
  Chef de choeur : Nathalie NOVAK
- Le groupe folk irlandais Black Pig.

15 - 21H

*** CONCERT DE JAZZ**
Big band et ensemble afro jazz « Kalimba » - Gratuit
Espace H. Matisse



DU 26 AU 07 JUIN - * FESTIVAL ZEP'DIT : « ODYSSÉE VERS 2038 » - *Espace H. Matisse*

Festival d'expressions scolaires
Spectacles de danse, chant, théâtre, musique, vidéo par des artistes en herbe… ouverts à tous !

1er Festistage Freinétique : le 31 de 9h30 à 22h30
6 heures de stage pour adultes au sein d'un atelier encadré par un professionnel afin de s'essayer au théâtre, au cirque, au chant, à la musique, à la danse…

Dîner spectacle et veillée en chansons
Sojaldiciens : 12€, extérieurs : 20€
Renseignements/Inscriptions : 05 45 95 66 28

27 - * SPECTACLE GRATUIT

« ZAGO »
Champ de manoeuvre

Dans le cadre de « La fête des voisins » le groupe déambulera dans les rues du quartier de 18h à 20h.
Batterie, percussion, saxo, guitare, clavier, basse et chants : le quatuor nous entraînera dans un savant mélange de jazz et de musiques actuelles.

30 - 20H30 - * CONCERT de musique allemande de l'ACAMAC - Gratuit - *Eglise St Matthieu*

Le nouveau Conseil Municipal





Les nouvelles délégations de vos élus





François NEBOUT
Maire de Soyaux



Marie Noëlle DEBILY
Adjointe à la Jeunesse,
au Sport et à la Culture



Michel BONNEFOND
Adjoint
à la Tranquillité Publique



Robert JABOUILLE
Adjoint aux Travaux
et à l'Urbanisme



Marie G
Adjointe au
Agées, au H
et à l'Exclus



Michel TOURNEUR
Conseiller municipal
délégué au Comité Local
de Concertation



Arlette LARA
Conseillère municipale
déléguée à la communication
et aux cérémonies



Jean Philippe
LAURENT
Conseiller municipal délégué
au Champ de Manoeuvre



Marie
Conseill
délégué



Catherine DESBORDES
Conseillère municipale
déléguée aux services publics
locaux



Violette MANZANAS
Conseillère municipale
déléguée à l'aide à la
personne et à la famille



Christop
Conseiller
aux jeunes



Jean Claude
SAUTON
Conseiller municipal



Bernard
RIVALLEAU
Conseiller municipal



Denis
LAVAUZELLE
Conseiller municipal

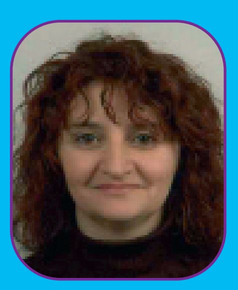




Catherine DEBOEVERE
Adjointe au Développement Economique, à l'Emploi et à l'Environnement



Frédéric CROS
Adjoint à la Proximité



Nathalie DURANDET
Adjointe aux Finances, au Personnel et aux Ressources



GUYOT
x Personnes
Handicap
sion



Claude FORT
Adjoint à l' Education



Philippe RICHARD
Adjoint à la Santé, à la Petite Enfance, au Logement et à l'Insertion



Marie Claire BARRAUD
Conseillère municipale déléguée au Contrat Urbain de Cohésion Sociale



Jean Claude THOMAS
Conseiller municipal délégué aux équipements sportifs



Jeannine DESMET
Conseillère municipale déléguée au développement durable

e Odile DUBOIS
ère municipale
e au secteur du Bourg



Marie Véronique ROULLET RENOLLEAU
Conseillère municipale déléguée à la continuité éducative



Christine LEVRAUD
Conseillère municipale déléguée au secteur de J. Moulin



Patrick GENOT
Conseiller municipal délégué à l'évaluation des politiques publiques



Stéphane ALBERT
Conseiller municipal délégué aux technologies nouvelles



Lizaourati BACO
Conseillère municipale déléguée chargée du Conseil Municipal des Jeunes



phe MONTEIRO
municipal délégué
adultes



Robert LECOCQ
Conseiller municipal délégué aux pratiques artistiques



Fanta DIALLO
Conseillère municipale



Annie PERONNET
Conseillère municipale



Joëlle RASSAT
Conseillère municipale



Tony CHAUVET
Conseiller municipal

Le Maire

Le Maire pilote et anime la politique municipale. Il prend toutes les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre le projet de ville. Il est aidé dans cette mission par **les adjoints et les conseillers municipaux** à qui il peut déléguer des fonctions.
Il administre et gère la commune ; à ce titre il dispose de l'administration communale.
Gardien de l'ordre républicain sur sa commune, il veille au respect des lois et règlements.
Il est responsable de son action devant la population par le suffrage universel.

Les 9 adjoints

Les adjoints définissent avec le maire les stratégies des politiques publiques municipales. Ils portent ensemble le projet politique pour lequel la majorité a été élue.
A ce titre, ils sont « interchangeables ». Ils parlent d'une même voix. Chaque adjoint reçoit par ailleurs une délégation du Maire pour animer une politique spécifique dont il est le chef de file.

Le bureau, composé du Maire et des adjoints, se réunit une fois par semaine.

Les 6 commissions municipales

sont présidées par le maire et composées de 17 membres : 9 adjoints, 3 conseillers municipaux de l'opposition, les conseillers municipaux délégués et des conseillers municipaux.

- **"Jeunesse, Sport et Culture"**
- **"Proximité et Tranquillité Publique"**
- **"Développement Local et Aménagement du Territoire"**
- **"Finances, Personnel et Ressources"**
- **"Action Sociale"**
- **"Education"**

Les 16 conseillers municipaux délégués

Les conseillers municipaux délégués sont placés auprès des adjoints. Ils leur apportent leur concours pour l'ensemble de leur champ de compétence. Ils reçoivent par ailleurs une délégation du Maire pour mener à bien des actions ou des projets spécifiques en lien avec l'adjoint auprès duquel ils sont placés.

La Majorité, composée des adjoints et des conseillers municipaux délégués, se réunit une fois par mois, en présence des chefs de service de la Ville, notamment en vue de préparer l'ordre du jour des conseils municipaux.

Les commissions municipales sont chargées de débattre, d'instruire les politiques locales et de préparer les décisions qui seront soumises au vote du Conseil municipal. Pour favoriser la transversalité indispensable, les 9 adjoints sont membres de droit de toutes les commissions municipales. Ils sont entourés des conseillers municipaux délégués concernés par l'objet de la commission.

Les commissions municipales se réunissent autant de fois que nécessaire Elles sont convoquées par le Maire sur un ordre du jour qu'il a fixé et à une date qu'il a arrêtée.

JUIN

7 - FETE DE FIN D'ANNÉE -
PLANCHE DE CIRQUE - (06 82 42 88 08)- MAS, la combe caillou.

7 - *FETE DU SPORT - *Stade Léo Lagrange*
***SPECTACLE « ROBIN DES BOIS»**
Cie Théatre du Loup Blanc - FINAL DU FESTIVAL ZEP'DIT
une fresque grandiose pour allier sport et culture

8 - VIDE GRENIER
Collectif des habitants de Soyaux
(05 45 95 24 44/06 14 47 12 41) - *Parc Allende*

8 - RALLYE AUTOMOBILE
du Comité de jumelage - 15 €
(05 45 95 4713/05 45 95 71 74/06 26 27 20 07)

10 - 14H30 - ATELIERS ET DEBATS THEMATIQUES
"LOISIRS ET VACANCES EN VIEILLISSANT" - ASPROS (05 45 94 86 67) - *Salle des fêtes Mairie.*

Une rencontre qui fait suite aux précédentes :
- 25 sept. 2007 : nutrition, image de soi, bien-être, activités physiques, droits, prestations et maintien à domicile ;
- 13 nov. 2007 : la prévention des chutes ;
- 29 avril 2008 : prendre soin de soi, bien se soigner.

Vous avez plus de 60 ans, rejoignez-nous !
Cette rencontre est ouverte à tous.

15 - BRIC À BRAC- Amicale du bourg
(05 45 38 32 48) - *Les rochers*

THEATRES EN FÊTES - 14 EME FESTIVAL - ESPACE MATISSE

Vendredi 25 avril

21h **«C'est quand qu'on va où » de « presque » Renaud**

Cie « Aline et compagnie » de Niort



Journée arts du cirque

Jeudi 1er mai

15h **« A fleur du passé »** Cie « Aire de cirque » (17)

16h **Animation cirque**

« Planche de cirque » de Soyaux



17h **« Diable aux cordes »**
Cie « Caboch'art » (17)

21h **« Zip Zap »** Cie « Nulle part et Tout par terre » (16)

Vendredi 2 mai

10h **« Zip Zap » Spectacle pour les lycéens**

Cie « Nulle part et Tout par terre » (16)

21h **« Le malade imaginaire » d'après Molière**

Cie « La clique d'Arsène » (86)

Week-end théâtre amateur

Samedi 3 mai

15h **« Poil de carotte » de Jules Renard**

Atelier théâtre du collège J. Moulin de Barbezieux

16h **« The Jolly Rogers » d'Angoulême**

Concert de rock

17h **« Le défunt » de René de Obaldia**

Atelier théâtre du Comité d'Animation de Dignac

21h **« Le jardin des apparences » de Véronique Olmi**

Cie « Le manteau d'Arlequin » de Soyaux

Dimanche 4 mai

12h **Repas de clôture ouvert à tous sur réservation**

15h **« Ravaillac » de J. Marie Boutinot**
Cie « Pause théâtre » de St Yrieix

17h **« Le roi de haut en bas » de Guy Foissy**

Cie « Théâtre de l'orme » de Barbezieux

TARIFS :

Adultes : 10 € - Enfants : 6 €

Pass journée : 15 €

INFORMATIONS/RESERVATIONS :

Tél. : 05 45 24 98 25

Email : t.e.f@wanadoo.fr

FLASH BACK SUR…

Une belle journée d'automne sur un site à redécouvrir et propice aux rencontres… organisée par l'association pour l'école ouverte dans le cadre de la manifestation nationale "Lire en fête"

Au programme : la Fontaine Charlemagne, la Font du cerisier, la fontaine des cagouilles et le viaduc de l'Anguienne.

Un circuit établi sur une feuille de route,

La découverte de légendes et chansons médiévales, d'histoires d'eau et de forêt,

La lecture du paysage environnant et l'approche de sa flore riche et variée à travers la constitution de dessins et herbiers.

Pour finir, une dégustation de paniers d'automne (pain, noix, noisettes, châtaignes, compotes, potirons, citrouilles) autour d'histoires de sorcières.

Mais surtout, un tas d'histoires inventées par les enfants : une pierre ramassée dans du sable et ce sont les dessins et idées qui s'enchaînent, laissant libre cours à l'imagination …



Garance et Anne, 13 ans :

Une histoire de météorite:

« Il était une fois, Charlemagne, sur un sentier se baladant avec sa femme. Voulant admirer le paysage, celle-ci désira s'asseoir. Sur une pierre qui de loin paraissait propre et confortable, elle décida de se reposer. « Je m'en vais chasser le lièvre, tu peux rester ici en m'attendant ».
Sur ce, Charlemagne partit en direction de la partie de la forêt la plus dense.
Pendant ce temps, son épouse, sur la pierre se prélassant, finit par s'endormir, bercée par le chant des oiseaux. Une heure plus tard, Charlemagne revint de la chasse, fier de son butin. Alors qu'il s'approchait de la pierre où se reposait sa femme, il s'immobilisa de stupeur. En effet, une couleuvre ouvrait sur le visage de Joélie, sa femme, une large gueule, laissant apercevoir de longs crochets pointus et luisants. Alors empoignant son épée, il trancha la gorge de l'étrange animal. Sa femme se réveillant, il ne songea plus à cet incident et ils retournèrent dans leur royaume. Dans la nuit, les Dieux se concertèrent sur la disparition de leur messager-couleuvre. Dès qu'ils eurent appris sa mort, ils voulurent punir son tueur. Le châtiment fut de recevoir une météorite. Charlemagne périt ainsi puni par les Dieux. »



Marie, 7 ans :

Une histoire de carrelage et de trace de pas:

« Un jour, j'étais dans le salon quand soudain je vis une empreinte, un pas sur le carrelage. « Qui a bien pu faire cette trace? » C'est un pied moyen, j'y vois des fleurs et un sourire. En fait, je crois savoir qui c'est, et ça me rassure… Je réalise que c'est moi! Il pleuvait et je ne m'étais pas essuyé les pieds. Mes parents arrivent et je n'ai toujours pas essuyé le sol, ils ne vont pas être contents! »

Thomas, 7 ans et Pierre, 12 ans :

Une histoire de traces de pattes d'oiseau :

« Un soir de pleine lune, je vis des traces d'oiseaux et un loup qui mangeait l'oiseau. Moi, Thomas qui m'étais perdu, j'observais le loup. Je l'assommais avec un bout de bois. L'oiseau me demanda comment me remercier. Je lui proposais de me ramener chez moi.
En chemin, nous rencontrâmes une sorcière qui le mit en cage d'un coup de baguette magique. Comme j'étais près de la fontaine Charlemagne et que j'avais soif j'y descendis, je bus, et un autre oiseau apparut. Il me proposa de me ramener chez moi. En chemin, nous libérons le 1er oiseau. Et tout le monde rentra chez soi. Thomas rentra au bourg et les deux oiseaux à la fontaine Charlemagne »

Renseignements :
Association pour l'école ouverte - Centre de loisirs maternel- Pôle enfance -7, rue du parc
05 45 97 39 75 / 06 37 78 26 16



Informer et accom-pagner les jeunes dans leur engagement

Depuis 2004, Le Centre Information Jeunesse est labellisé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports comme point d'appui local du programme « Envie d'agir ».

Ce programme s'adresse aux jeunes **de 11 à 30 ans** et peut ouvrir droit à une aide financière. Par l'apport de différents outils il accom-pagne l'engagement des jeunes, c'est-à-dire l'envie de faire un premier pas, **de se lancer dans une pre-mière expérience à travers un projet col-lectif ou individuel revêtant un caractère d'uti-lité sociale ou d'intérêt général.** Il favorise le défi de réaliser son rêve au travers d'un projet structuré, abouti et marquant dans le parcours d'un jeune.

Vous souhaitez une simple information ou un accompagnement méthodologique ?

Prenez contact avec le point d'appui « Envie d'agir » du Centre Information Jeunesse d'Angoulême.

« Fêtons l'Europe sur le Grand Angoulême » pour la 3ème édition sur une dizaine de sites

Du 8 au 11 mai, venez nous retrouver sur le village de **Musiques Métisses**, sur l'Ile de Bourgines à Angoulême ;

Place aux enfants, le mercredi 14 mai sur la place Saint Martial à Angoulême, où de nombreux jeux leur permettront de découvrir l'Europe ;

Place au théâtre et à la musique, lors de la soirée du 24 mai, sur la place des halles à Angoulême.

Et tout au long du mois de mai, ne manquez pas **la programmation européenne des salles de concert du Mars Attack, de La Nef, et de la salle de cinéma Némo.**

Echange avec le Mali... la collecte continue

Le **Conseil Municipal des Jeunes** poursuit son action en faveur de ses jeunes correspondants maliens.

La collecte de fournitures scolaires, matériel sportif et jeux de société aura lieu les:

mercredi 23 avril, 14 et 28 mai et 11 juin 2008

de 14 h à 15h

au local CMJ - 9 bld Léon Blum - Soyaux

Offrez un sourire au Mali !



Plus d'infos sur le CMJ : www.soyaux.fr (Vie Municipale - Conseil Municipal des Jeunes)



Opposition

Tony CHAUVET – Fanta DIALLO
Bernard RIVALLEAU – Annie PERONNET
Denis LAVAUZELLE – Joëlle RASSAT –
Jean-Claude SAUTON



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au nom de la liste ouverte de la gauche unie « **Ensemble pour Soyaux** », je remercie sincèrement et chaleureusement toutes les personnes qui nous ont soutenus lors de cette élection municipale.

Le vote est l'expression la plus légitime de la démocratie et je respecte profondément le choix qui en est issu. Ainsi, la majorité municipale a été reconduite pour les 6 prochaines années.

Cependant, vous avez été plus de 42% à choisir une rupture, un nouvel élan pour notre commune.

Soyaux mérite un véritable projet, des réalisations à la hauteur de son statut de troisième ville du département. Alors merci à toutes et tous d'avoir fait confiance à notre liste composée de femmes et d'hommes compétents, sincères, motivés, amoureux de Soyaux ; cette équipe « Ensemble pour Soyaux » qui a su proposer à vos suffrages, un réel programme pour notre commune. Un projet si cohérent, dynamique et ambitieux que la nouvelle majorité, elle-même, s'en est inspiré pendant la campagne électorale. Qu'importe, nous espérons que vous en retirerez les bénéfices car pour nous ce sont l'intérêt général et le bien commun qui prévalent.

Merci encore d'avoir soutenu la perspective de placer l'être humain au centre de ce projet municipal alternatif que nous avons porté. Il s'agissait pour nous d'intervenir concrètement au plus près de votre vie quotidienne, de répondre à vos besoins en termes de services à la personne, (maison pour les personnes âgées, désorientées, handicapées, atteintes d'Alzheimer….), d'accès à la culture (antenne bibliothèque - médiathèque…), tout en gardant à l'esprit le modèle d'excellence environnementale qu'il est grand temps de promouvoir afin d'assurer dès maintenant et pour l'avenir le développement de Soyaux et de l'Agglomération.

Aujourd'hui dans l'opposition municipale, je veillerai avec Fanta DIALLO, Bernard RIVALLEAU, Annie PERONNET, Denis LAVAUZELLE, Joëlle RASSAT et Jean-Claude SAUTON, lors de ce mandat, à défendre farouchement les idées, les convictions et les valeurs auxquelles nous croyons et pour lesquelles vous nous avez fait confiance. Nous aurons l'esprit de construction dont Soyaux a besoin pour avancer notamment au sein de l'Agglomération, du Département et de la Région, pour que Soyaux occupe toute sa place.

J'aimerais aussi rendre hommage à Robert LAFLEURIEL qui, depuis 1977, par son dévouement, son honnêteté politique, ses convictions et sa disponibilité pour nos concitoyens, a contribué à l'essor de Soyaux.

Je tiens également à féliciter notre Conseiller Général Abel MIGNÉ qui a été réélu dés le premier tour du scrutin cantonal. Ainsi, il conforte la majorité départementale de gauche chère à Michel BOUTANT, notre Président.

Pour conclure, je remercie notamment les 1687 Sojaldiciennes et Sojaldiciens qui nous ont témoigné leur confiance lors de ce scrutin municipal et nous permettent ainsi de préparer l'avenir.

Tony CHAUVET

N'hésitez pas à nous donner votre avis.
Adresse : 66 rue des Lilas -16800 Soyaux.
Tél : **06 71 85 25 40** - email : **tony.chauvet@free.fr**



Comment évacuer encombrants, végétaux et gravats ?

Vous habitez en maison individuelle ?

- **Direction la déchetterie !**



ZE de la Croix blanche - 05 45 94 34 59

- **Vous ne pouvez pas vous rendre à la déchetterie ?**

Prenez rendez-vous auprès du service d'enlèvement des encombrants ! - 0800 77 99 20
Déposez votre encombrant (excepté les végétaux et les gravas) la veille au soir du rendez-vous **devant votre domicile** sans nuire à la sécurité des piétons. Son volume ne doit pas dépasser 1m3.
Interdiction de le déposer sur la voie publique avant d'avoir pris contact avec ce service !

- **Faites appel à une association !**

Nombreuses sont celles qui pourront évacuer vos encombrants. Renseignez-vous à la mairie.

- **Optez pour un composteur de jardin individuel pour vos végétaux ! (voir page 18)**

Une autre issue pour vos Déchets d'Equipement Electrique et Electronique
Depuis novembre 2006, **les magasins ont l'obligation de reprendre gratuitement** votre ancien poste **de TV, ordinateur, appareil électro-ménager… lors de l'achat d'un appareil neuf du même type. Pensez-y !**

PRÉVENTION ET SANCTIONS :
Tout dépôt sauvage doit être signalé au service « Soyaux Ville Plus » (05 45 97 66 66).
Cette infraction ainsi que toute autre présentant des risques pour la sécurité des biens et des personnes pour l'hygiène et la salubrité sera constatée par un procès verbal et poursuivie conformément à la législation en vigueur

Vous habitez en appartement ?
Renseignez-vous auprès de votre bailleur

Les locataires de **Logélia Charente (05.45.38.54.60)** disposent d'un service hebdomadaire d'enlèvement des encombrants stockés dans les locaux communs de chaque immeuble. Ils sont également invités à apporter directement leurs encombrants en déchetterie ou à prendre contact avec le service d'enlèvement des encombrants de la Comaga (voir plus haut).

Les locataires de **la SA Le Foyer (05.45.95.85.07)** doivent porter directement leurs encombrants en déchetterie. Pour le locataire qui rencontre des difficultés, il lui est demandé de prendre contact avec le personnel de terrain; une solution adaptée sera apportée.

Déchetterie, mode d'emploi



Composter chez soi, un geste citoyen facile !

Environ 2000 tonnes de déchets d'origine organique pourraient être recyclées chaque année sur l'agglomération en adoptant un geste simple : le compostage à domicile !

Les déchets d'origine organique (les déchets biodégradables tels que les épluchures de fruits et légumes, le papier absorbeur, les filtres à café, les restes de table, les résidus de taille et de tonte ou encore les feuilles mortes…) occupent encore une grande place dans nos sacs noirs. **En utilisant un composteur de jardin, vous pouvez recycler vous même et sans difficulté 30% des déchets de votre poubelle et produire un compost de qualité, 100% naturel, pour votre jardin ou vos plantations.**

Excellent fertilisant pour vos sols, vous pourrez l'utiliser en mélange avec vos terres de culture ou en paillage pour limiter les apports d'eau en saison chaude ou protéger vos plants du gel l'hiver.

Vous n'avez pas encore de composteur de jardin ? Rien de plus simple : la ComAGA, en partenariat avec l'Ademe et La Région Poitou-Charentes, met à votre disposition **un composteur individuel de jardin de 400L** contre une participation de seulement 20 €. Simple et pratique d'utilisation, il est accompagné de **son bio-seau** et d'un **guide du compostage.**

Vous êtes déjà un adepte du compostage en tas?

N'hésitez pas à demander gratuitement votre bio-seau. Il vous permettra de transporter aisément vos déchets d'origine organique jusqu'à votre composteur.

Renseignements : 0 800 77 99 20 (n° vert)

du lundi au vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h30 (17h le vendredi)

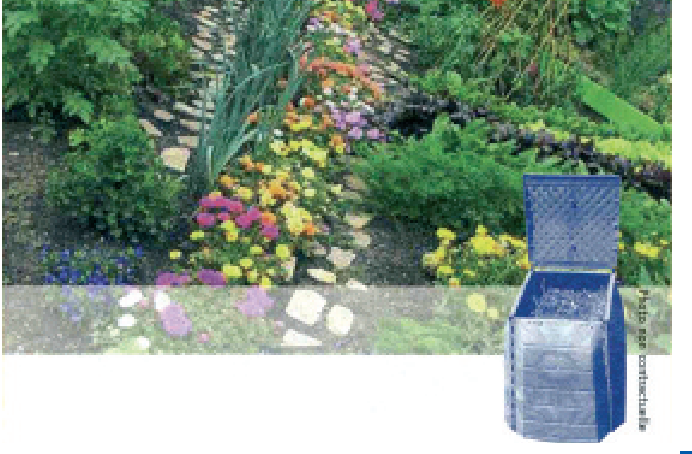


Photo non contractuelle

Plus d'infos sur les permanences :
www.soyaux.fr(Vie pratique-Permanences gratuites)
Plus d'infos sur les démarches administratives:
www.soyaux.fr (Vie pratique-Démarches administratives)

Les permanences gratuites de l'avocat

sans rdv, de 16 h à 19 h

- **mercredi 14 Mai** :
Mairie (235, avenue du Gal de Gaulle)
- **mercredi 11 Juin** :
P.A.D.S (C. Cial du Champ de Manoeuvre)

Recensement militaire

Vous avez 16 ans, pensez à vous présenter à la Mairie de votre domicile muni(e) du livret de famille de vos parents et d'une pièce d'identité française. Une attestation de recensement vous sera alors remise, indispensable pour les examens, concours et permis de conduire.

Les jeunes gens nés avant janvier 1992 et non recensés doivent régulariser leur situation auprès de la Mairie. Pour rappel, le recensement militaire des jeunes filles ne concerne que celles nées à partir de 1983.

RAPPELS
Arrêtés préfectoraux et municipaux

- **La tonte de pelouse et les autres travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils à moteur, entrepris par des particuliers sont autorisés comme suit :**
  8h30 - 12h et 14h30 - 19h30 en semaine
  9h - 12h et 15h - 19h le samedi
  10h - 12h le dimanche

- **Les propriétaires d'animaux** et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à **préserver la tranquillité des habitants** des immeubles concernés et du voisinage **de jour comme de nuit.**

- Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeuble d'habitation, de leur dépendance et de leurs abords doivent prendre toutes leurs précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par **les bruits provoqués par les postes de télévision, radios, chaînes hi fi, instruments de musique et appareils ménagers.**

- **Le brûlage des déchets ménagers et de tout autre déchet à l'air libre est interdit.**